

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS**  
**SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023**

Séance n°6 du 13 septembre 2023

Délibération n°DEL2023091301

Objet : modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet.

40 délégués  
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 26  
Nombre d'excusés : 8 dont 2 avec pouvoir  
Nombre d'absents : 6

Le 13 septembre 2023 à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Chenon le 8 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : M. CROIZARD Christian.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE**

**Étaient présents :** M. AGUESSEAU Norbert – M. BEAU Jacques – M. CROIZARD Christian (pouvoir de M. COMBAUD Renaud) – M. DANÈDE Laurent – M. HENTRY Jimmy - Mme LAMAZIÈRE Véronique - Mme MARCELIN Céline - M. PANTIER Jean-Marie - M. RAINETEAU Jean - Mme ROCHE Nadine – Mme TEILLET Anne - M. TESSIER Jean-Luc – M. ZULIAN Jean-Louis.

**Étaient excusés :** M. COMBAUD Renaud (pouvoir à M. CROIZARD Christian) - M. DE LUSTRAC Jean-Marc – Mme FOURÉ Brigitte - Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie.

**Étaient absents :** M. GUYON Jean-Guy - Mme MANDIN Frédérique - M. VIDAL Laurent.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE**

**Étaient présents :** M. BARRET Pascal – Mme BELGHALI Lucile - M. CORNUAUD Eric – Mme DELAHAYE-GABRIEL Pascale - Mme DELMOND Laurence – M. DUPUIS José - M. GEOFFROY Fabrice – M. JOBIT Jean-François (pouvoir de M. BASTIER Thierry) - Mme MOREAU Carole - M. POINSET Cyril - Mme ROLLIN Lydie - M. THOMAS Hubert – VIEYRES-TEILLET Huguette.

**Étaient excusés :** M. BASTIER Thierry (pouvoir à M. JOBIT Jean-François) - Mme M. SEGUINAR Claudy - M. THOMAS Jean-Claude.

**Étaient absents :** Mme BASTIER Nina - M. MATHIEU Xavier – M. MICHAUD Arnaud - M. POUX Pierre.

**MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET**

Le Président informe l'assemblée que compte tenu de l'agrandissement des bureaux du PETR ainsi que de l'équipe, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'agent en charge de l'entretien des bureaux.

Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi, car elle modifie au-delà de 10 % la durée initiale de l'emploi.

Le Président propose alors à l'assemblée :

Conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, de supprimer l'emploi d'agent d'entretien créé initialement à temps non complet par délibération du 07/03/2018 pour une durée de 3 heures hebdomadaire et de créer un emploi d'agent d'entretien, au grade d'adjoint technique territorial de catégorie C à temps non complet pour une durée de 4 heures par semaine à compter du 01/10/2023.

**AR Prefecture**

016-200050094-20230913-DEL2023091301-DE  
Reçu le 19/09/2023

Le comité syndical, après en avoir délibéré par 28 VOIX POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION :

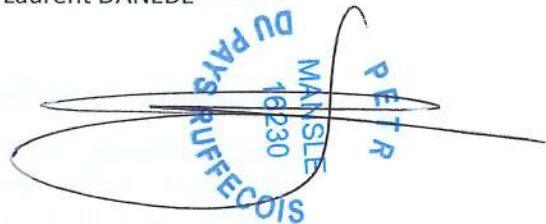
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,
- Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,
- Vu l'avis du Comité Technique réuni le 26/06/2023,
- Vu le tableau des emplois ;

DÉCIDE :

- **D'ADOPTER** la proposition du Président
- **DE MODIFIER** le tableau des emplois annexé
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Certifié exécutoire la présente délibération  
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification

PETR DU PAYS DU RUFFECOIS

**TABLEAU DES EMPLOIS**  
**(Modifié à la séance du 13/09/2023)**

CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	POSTES	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE :</b>				
Attaché territorial	A	Direction	9	35h
		Adjoint(e) à la direction		
		Chargé(e) de mission leader		
		Chargé(e) de mission sport santé		
		Chargé(e) de mission ScoT		
		Chargé(e) de mission TEPOS		
		Chargé(e) de projet territorial (contrat régional) et co-animatrice du programme LEADER FEDER OS5		
		Chargé(e) de mission environnement/biodiversité et ScoT		
		Chargé(e) de mission mobilité		
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	Comptabilité, gestion Leader, secrétariat	2	35 h
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	C	Agent d'accueil, secrétariat, régisseur de la taxe de séjour, chargé de communication		35 h
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	Gestionnaire budgétaire et administrative et gestionnaire Leader	2	35 h
		Agent d'accueil, secrétariat, régisseur de la taxe de séjour, chargé de communication		
Adjoint administratif territorial	C	Chargé de mission communication, aide éco	1	35 h
<b>FILIÈRE TECHNIQUE :</b>				
Ingénieur territorial	A	Chargé de mission Urbanisme, PCAET,	1	35 h
Technicien principal 1ère classe	B	Technicien environnement	1	35 h
Technicien principal 2ème Classe	B	Technicien environnement	1	35 h
Technicien	B	Econome de flux	1	35 h
Technicien	B	Chargé de mission santé, sport	1	35 h
Technicien	B	Technicien environnement	1	35 h
Adjoint technique territorial	C	Agent d'entretien	1	4h
<b>TOTAL</b>			<b>21</b>	